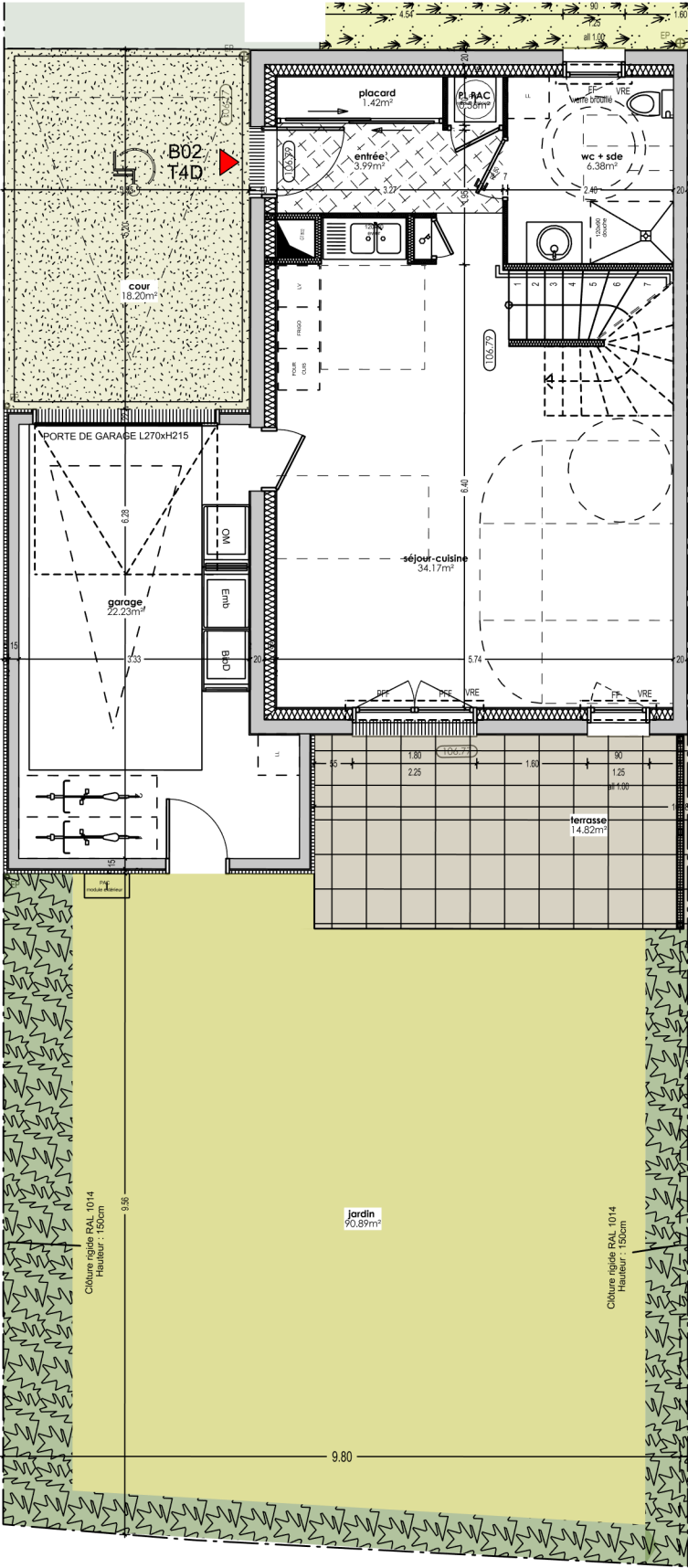
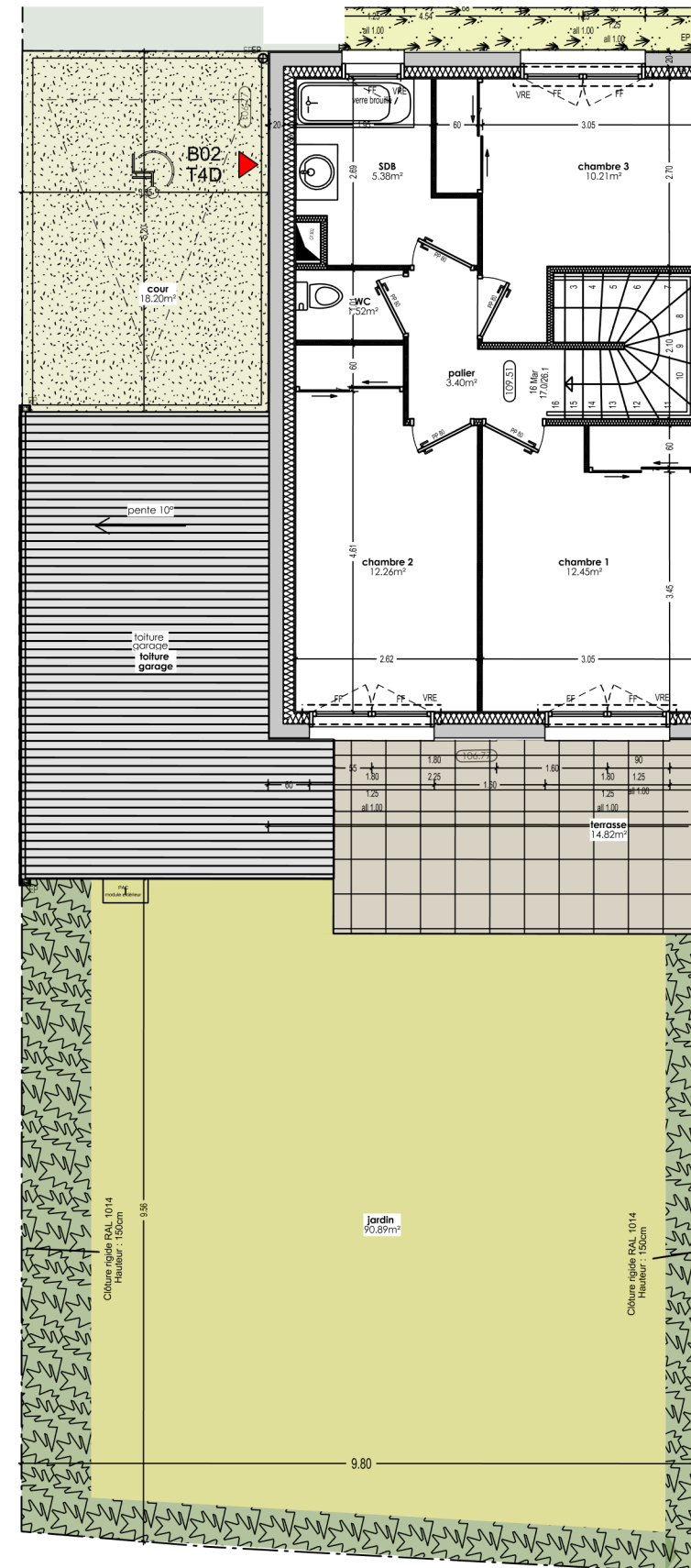
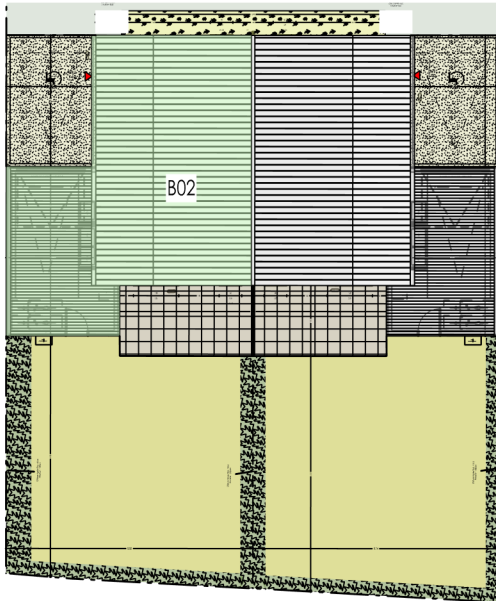


Construction de 28 logements rue de Verdun - Bain de Bretagne				
cap accession PROMOTEUR COOPÉRATIF Maître d'ouvrage : CAP ACCESSION 170 rue Saint Malo 35000 RENNES 02 99 85 99 03 ARCHITECTES ATELIER LE GARZIC Architecte : ATELIER D'ARCHITECTURE LE GARZIC 29 rue Nantaise 35000 RENNES 02 99 30 31 11				
B02 Plan de masse Ech : 1/300è			ind-2	
RDC	B02	T4		
Certifié conforme	15/04/2025	Ech : 1/100è	Z	NOTA Ces plans sont valables sous réserves de modifications de détails qui seraient imposés par des impératifs techniques en cours de construction. Les différences de 5% sur les superficies et les cotes exprimées par les plans seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation.



Ces plans sont valables sous réserves de modifications de détails qui seraient imposés par des impératifs techniques en cours de construction.
Les différences de 5% sur les superficies et les cotes exprimées par les plans seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation.



Construction de 28 logements rue de Verdun - Bain de Bretagne		
capaccession PROMOTEUR COOPÉRATIF Maître d'ouvrage : CAP ACCESSION 170 rue Saint Malo 35000 RENNES 02 99 85 99 03 ARCHITECTES ATELIER LE GARZIC Architecte : ATELIER D'ARCHITECTURE LE GARZIC 29 rue Nantaise 35000 RENNES 02 99 30 31 11		
 Plan de masse Ech : 1/300è ind-2		
TABLEAU DE SURFACE	B02	T4
Certifié conforme	15/04/2025	Ech : -

MAISON B02		
	PIECE	SURFACE HABITABLE
RDC	entrée + PL	6.17 m²
	séjour-cuisine	34.69 m²
	wc + sde	6.47 m²
	TOTAL RDC	47.33 m²
R+1	palier	3.40 m²
	chambre 1	12.42 m²
	chambre 2	12.49 m²
	chambre 3	10.24 m²
	wc	1.56 m²
	salle de bain	5.56 m²
	TOTAL R+1	45.67 m²
	garage	22.23 m²

TOTAL SURFACE HABITABLE	93.00 m²
-------------------------	----------

EXTERIEUR	cour	18.20 m²
	jardin	90.89 m²
	terrasse	14.82 m²

TOTAL SURFACE EXTERIEUR	123.91 m²
-------------------------	-----------

Z

NOTA
Ces plans sont valables sous réserves de modifications de détails qui seraient imposés par des impératifs techniques en cours de construction.
Les différences de 5% sur les superficies et les cotes exprimées par les plans seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation.